

Données essentielles des conventions de subvention (+ 23 000 €)

Autorité attribuant la subvention				Bénéficiaire de la subvention							
Organisme attribuant la subvention	SIRET	Date de la convention de subvention	SIRET	Raison sociale	Objet de la subvention	Montant de la subvention	Nature de la subvention : aide en numéraire, aide en nature	Condition de versement : unique, échelonné, autres	Date ou période de versement	Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire	
1	LSO agglomération	200 071 165 00167	2023-02-03	50042000500026	La Commune Libre de La Chaume	Organisation de « Tous en Bordée »	27 500 €	aide en numéraire	échelonnés	- Un acompte de 13 750 € (treize mille sept cent cinquante euros) sera versé à la notification de la présente convention, - Le solde correspondant à 13 750 € (treize mille sept cent cinquante euros) sera versé à l'association après réception du compte rendu financier de la manifestation.	1
2	LSO agglomération	200 071 165 00167	2024-02-23	81309848000011	Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large	Organisation de la « Solo Maître Coq »	35 000 €	aide en numéraire	échelonnés	50 % à la signature de la convention 50 % après la tenue de l'événement	1
						Organisation de la « Les Sables – Açores – Les Sables »	45 000 €	aide en numéraire	échelonnés	50 % à la signature de la convention 50 % après la tenue de l'événement	1
						Mécénat public Xavier MACAIRE	45 000 €	aide en numéraire	unique	Versement à la signature de la convention.	
3	LSO agglomération	200 071 165 00167	2023-04-21	41314354600021	Course croisière Edhec	Événementiel	25 000 €	aide en numéraire	unique	A la signature de la convention.	1
4	LSO agglomération	200 071 165 00167	2024-04-01	31031106300146	Vista	Actions Sociales	43 830 €	aide en numéraire	unique	Versement après réception du compte rendu financier du programme d'action	1
7	LSO agglomération	200 071 165 00167	26/02/24	38136101300018	Foyer Rural de Sainte Foy	Organisation des Fidésiasdes 2024	25 000 €	aide en numéraire	échelonnés	- 15000€ en mars 2024 - 10 000€ après l'organisation de l'événement	1